

OF 30/01/2018

Allocation handicapé : « Attention, intox ! »

L'Association des paraplégés de France affirme que l'augmentation ne profitera pas à tous. Elle manifestait, hier, à Nantes.



Des militants de l'Association des paraplégés de France ont manifesté, hier matin, devant la permanence d'une députée LREM.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Le candidat Macron l'avait promis. L'Allocation adulte handicapé (AAH) augmente. Elle passe de 810 € à 860 € cette année. Elle grimpera à 900 € l'an prochain.

Pour autant, l'Association des paraplégés de France (APF) ne s'en contente pas. D'abord, fait-elle remarquer, 900 €, cela reste au-dessous du seuil de pauvreté ! Surtout, d'autres aides directes ou indirectes sont revues plutôt à la baisse.

Conséquence, affirme l'APF, 50 % des handicapés verront leur pouvoir d'achat stagner ou même diminuer. Hier, des militants ont manifesté dans la région.

À Nantes, ils ont tapé sur des casseroles devant la permanence d'Anne-France Brunet, députée La République en marche de la quatrième circonscription.

L'association dénonce une informa-

tion faussée de la part du gouvernement : Jean-Pierre Blain, responsable de l'APF pour les Pays de la Loire, parle « d'intox gouvernementale ».

Les personnes allocataires de l'AAH vivant en couple et les bénéficiaires du complément de ressources font partie des handicapés désavantagés. Quant aux personnes qui travaillent, titulaires d'une pension d'invalidité, elles vont perdre la prime d'activité, qui va être supprimée. Ce qui représente une diminution moyenne de pouvoir d'achat de 158 € par mois

« Il est inadmissible que la France, sixième puissance mondiale, ne soit pas capable d'assurer des ressources décentes pour les personnes en situation de handicap », conclut Jean-Pierre Blain.

Philippe GAMBERT.